VIVRE en SUD SARTHE #11

Sud Sarthe
Communauté de Communes

DOSSIER

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Aubigné-Racan • La Bruère-sur-Loir • La Chapelle-aux-Choux • Château-l'Hermitage • Chenu • Coulongé • Le Lude Commune Nouvelle
Luché-Pringé • Mansigné • Mayet • Pontvallain • Requeil • Saint-Germain-d'Arcé • Saint-Jean-de-la-Motte • Sarcé • Savigné-sous-le-Lude
Vaas • Verneil-le-Chétif • Yvré-le-Pôlin

Le magazine de votre territoire - www.comcomsudsarthe.fr - Décembre 2024

FRANÇOIS BOUSSARD

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD SARTHE

Continuer à investir pour être attractif

Hommage à Christian Lelarge

Je veux, avant tout, rendre hommage à mon collègue et ami Christian Lelarge, maire d'Yvré-le-Pôlin, décédé le 17 août dernier. Élu à la communauté de communes depuis 1995, Christian a toujours fait preuve d'un sincère esprit communautaire. Nous garderons l'image d'un homme dévoué à la collectivité, disponible, franc, discret, rigoureux et chaleureux.

Je sais que Catherine Donné, qui vient d'être élue maire d'Yvré-le-Pôlin et demeure vice-présidente de la communauté de communes à l'aménagement du territoire, saura poursuivre l'œuvre de Christian avec efficacité et abnégation. Je lui réaffirme, ainsi qu'à toute son équipe, tous mes vœux de réussite.

Effort budgétaire

Comme l'a annoncé le gouvernement, les communautés de communes et les communes vont devoir participer à l'effort financier demandé pour réduire l'exceptionnel déficit de l'État. Nous prendrons nos responsabilités.

Je tiens cependant à rappeler que, comme l'impose la loi, les budgets de nos collectivités sont à l'équilibre et que, ces dernières années, la communauté de communes a autofinancé la plupart de ses investissements sans recourir à l'emprunt. De plus, à travers les dépenses réalisées pour maintenir les services publics de proximité, le bloc communal, formé de l'intercommunalité et des communes, est un acteur économique de premier plan qui contribue au développement des entreprises et à la création d'emplois.

Face à cette situation, nous allons être encore plus rigoureux et inventifs, en nous appuyant sur le Pacte Fiscal et Financier validé par la communauté de communes et les communes. Ensemble, nous voulons mieux partager les richesses et proposer un mode de gestion garantissant l'équité entre toutes nos collectivités.

Notre devoir est de continuer à investir, en premier lieu dans le développement économique, afin d'attirer de nouvelles entreprises, sources de richesses et d'emplois. Nous achevons la construction de trois bâtiments prêts à l'emploi sur la zone de La Belle Croix, à Requeil, et transformons en site économique une ancienne maison militaire à Loirécopark.

Au service de la santé et du bien-être

En 2025, nous devrions également engager l'aménagement d'une maison médicale pluridisciplinaire au Lude, dans nos locaux aujourd'hui occupés par l'EQUIP'AGES. Ce bâtiment, qui sera agrandi, nous permettra d'accueillir plusieurs professionnels de santé dans des conditions optimales. Le Contrat Local de Santé, que nous devrions signer cet hiver, s'inscrit dans cette volonté d'offrir une meilleure offre de soins. Il nous donnera les moyens de construire un parcours de santé axé sur la prévention et favorisant le bien-être de tous.

Désormais, les services de l'EQUIP'AGES seront regroupés au sein de l'EIS qui accueille déjà France Services, dans le centre-ville de la Commune Nouvelle du Lude. Là encore, en proposant ce guichet unique, nous affirmons notre volonté de garantir à tous les habitants les services de proximité indispensables au maintien d'une bonne qualité de vie.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), mise en place pour aider les habitants à rénover leurs logements, améliore aussi le quotidien de chacun et rend notre territoire plus attractif. Engagée il y a un an, l'OPAH et l'OPAH RU (Renouvellement Urbain) suscitent déjà un vif intérêt et démontrent qu'elles répondent à un fort besoin.

Enfin, je me réjouis de l'ouverture de la gendarmerie au Lude, dont la construction a été cofinancée par la communauté de communes. Ce nouvel équipement renforce notre sécurité et contribue à rendre notre territoire dynamique, accueillant et toujours plus attractif.

Toutes ces réalisations et tous ces projets démontrent que nous sommes dans une dynamique positive, grâce à la volonté commune des élus de se donner les moyens d'avancer en développant de nouvelles synergies.

Je souhaite, à tous les habitants de la communauté de communes, une excellente année 2025. Qu'elle soit synonyme de bonne santé et de réussite.

NOUS CONTACTER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD SARTHE
5, Rue des écoles - 72800 Aubigné-Racan
02 85 29 12 00 - accueil@comcomsudsarthe.fr
www.comcomsudsarthe.fr

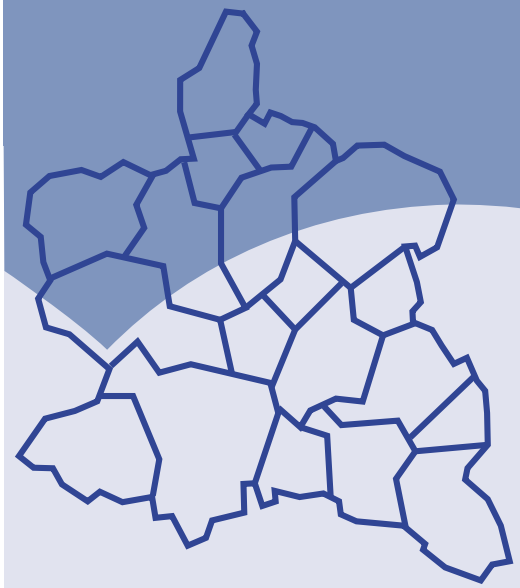

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX

SOMMAIRE

COMMUNICATION, RESSOURCES HUMAINES
Page 3

ENVIRONNEMENT
Page 4

SÉCURITÉ
Page 5

TOURISME
Page 6

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Page 7

DOSSIER OPAH
Pages 8 et 9

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Pages 10 et 11

EQUIP'AGES
Pages 12 à 15

Directeur de la publication : François Boussard / Comité de rédaction : les élus de la commission « Communication » / Rédaction : MC'comm / Photos : communauté de communes Sud Sarthe, MC'comm, Freepik, © CAUE de la Sarthe - David Piolé, Citémétrie, © J-Ph Berlose, ©T.LAMBELIN / Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire / Mise en page : Hastone & Ten / Impression : Galaxy Imprimeurs / La communauté de communes Sud Sarthe participe au respect de l'environnement, Bulletin imprimé sur papier PEFC avec encres végétales / Tirage : 12 500 exemplaires / Dépôt légal à parution. Le magazine « Vivre en Sud Sarthe » est consultable sur le site Internet de la collectivité à l'adresse : https://www.comcomsudsarthe.fr/les-publications-interviews

COMMUNICATION

Communiquez avec **Infolocale !**

Vous êtes responsable d'une association ? Vous souhaitez promouvoir et renforcer la visibilité d'un événement ou d'une initiative que vous organisez sur le territoire ?
Inscrivez-vous gratuitement sur infolocale.fr, afin que la communauté de communes, les communes et la presse locale puissent diffuser largement votre information.

« La communauté de communes a souscrit un abonnement à Infolocale, qui nous donne un accès centralisé et immédiat à l'ensemble des informations transmises sur la plateforme. Grâce à ce dispositif, nous pouvons aisément collecter les données et les rediffuser via nos outils de communication, en particulier notre site internet, explique Nicolas Mourier, vice-président en charge de la communication. *Cette démarche collective et fédératrice, dont nous faisons bénéficier gratuitement les communes, vise à encourager les initiatives locales et à renforcer la cohésion territoriale. »*

Désormais, l'ensemble de ces informations locales est consultable sur l'agenda du site :
https://www.comcomsudsarthe.fr/agenda

Ce service permet, aux habitants, de découvrir tous les événements proposés sur le territoire et de filtrer les résultats selon vos critères de recherche : dates, communes, public visé, types d'activités, accessibilité, etc.

RESSOURCES HUMAINES

EN CHIFFRES

LES RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

120

le nombre d'agents gérés chaque année par la communauté de communes. Celle-ci est, ainsi, l'un des principaux employeurs du territoire.

80

le nombre de contrats renouvelés au cours d'une année, notamment pour des postes d'animation.

Un service au contact des habitants

Le service des Ressources Humaines de la communauté de communes intervient régulièrement dans les animations communautaires, afin d'accompagner les habitants dans leurs recherches d'emploi.

« Depuis plusieurs années, le service participe au Forum Jobs d'été, où nous proposons, avec plusieurs collègues élus, des simulations d'entretien pour aider les jeunes à convaincre leurs futurs employeurs. À cette occasion, nous collectons des CV qui peuvent être redistribués au sein de nos services ou auprès des communes », affirme Jean-Luc Loriot, vice-président en charge des Ressources Humaines.

Dans le même esprit, le service était présent au salon "Un but pour l'emploi", organisé au stade Marie-Marvingt du Mans. Il a mis à profit cette journée pour recueillir une vingtaine de CV.

Le service prévoit également d'intervenir lors du stage de baby-sitting organisé par l'ÉQUIP'AGES en février prochain. Pendant une demi-journée, il apportera des conseils sur la rédaction d'annonces et sur la manière de convaincre les parents lors d'entretiens. Il souhaite informer les jeunes candidats sur leurs droits et devoirs inscrits dans le Code du travail.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RECRUTE

Tu recherches un travail ou un stage pour l'été ?

Tu es dynamique ?

Tu es à l'aise avec les publics et notamment les enfants ?

AU CENTRE SOCIAL EQUIP'AGES

Nous recrutons, pour les centres de loisirs, les espaces jeunes, les camps ; des jeunes en cours de formation ou diplômés BPJEPS, BAFD, BAFA, CAP Petite enfance, Animateurs ou responsables de camps.

À LA BASE DE LOISIRS À MANSIGNÉ

Nous recrutons, des agents d'accueils, des agents d'entretien, des animateurs, des personnes titulaires ou en formation BNSSA

Dès maintenant, envoie ton CV et ta lettre de motivation par courriel à recrutement@comcomsudsarthe.fr

SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif
Une équipe renforcée

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 a impulsé la création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Celui-ci est chargé de contrôler l'ensemble des dispositifs d'assainissement autonome (installations nouvelles et existantes). Il a également pour mission de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leurs dispositifs d'assainissement non collectif.
« Pour atteindre ses objectifs, le SPANC a besoin du concours des municipalités et je les remercie pour leur soutien, souligne Yves Le Bouffant, vice-président en charge de l'environnement. *Cependant, nous ne pourrons agir efficacement et relever les défis environnementaux que si tous les citoyens s'engagent à respecter les obligations réglementaires. »*
Pour mieux répondre à ses obligations de contrôle et de conseil, le SPANC va renforcer son équipe en recrutant un nouvel agent.

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES

~ Vous venez d'acquérir un bien immobilier dont l'installation d'assainissement non collectif a été déclarée non conforme :
Vous disposez d'une année pour mettre votre installation en conformité.
~ Vous installez, réhabilitez ou mettez en conformité votre installation d'assainissement non collectif :
Avant de démarrer les travaux, vous avez l'obligation de faire réaliser une étude, qui devra être validée par le SPANC. Après les travaux et avant le remblaiement, vous devez contacter le SPANC pour qu'un contrôle de conformité soit effectué.

JE VENDS MON HABITATION DOTÉE D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

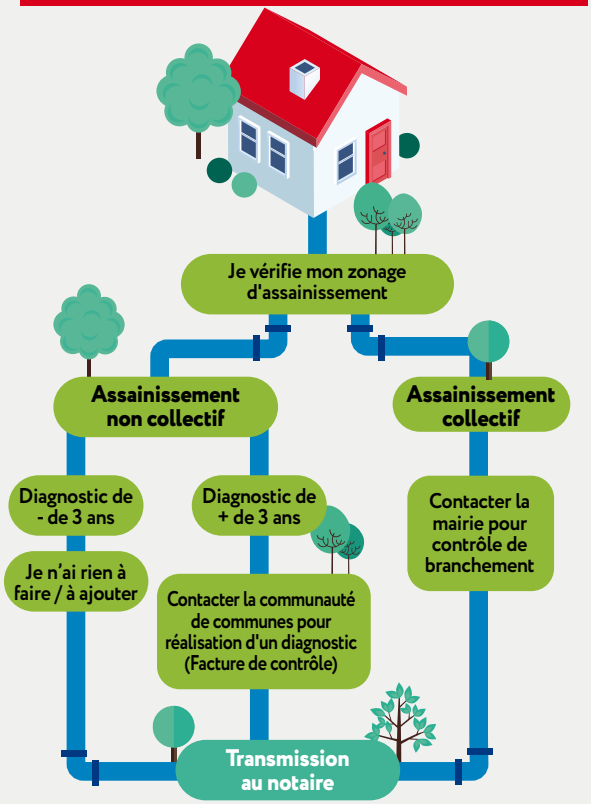

INNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Innover pour limiter la consommation énergétique des bâtiments publics

Afin de maîtriser ses dépenses énergétiques et de préserver l'environnement, la communauté de communes investit pour réduire la consommation d'énergie de ses bâtiments.

En 2024, sur les différents sites communautaires, une partie des éclairages ont été remplacés par des luminaires à technologie LED, moins énergivores et plus durables.
« Nous avons également installé des mousseurs sur les robinets pour économiser l'eau », ajoute Yves Le Bouffant, vice-président en charge de l'environnement, soulignant que ces investissements ont pu être réalisés grâce aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), financés par les fournisseurs d'énergie.
Dans le même esprit, la communauté de communes agit pour réduire la consommation énergétique du gymnase de Pontvallain. Elle a installé un système de régulation du chauffage afin d'optimiser le fonctionnement.

Une nappe solaire pour chauffer la piscine à Mansigné

La nappe est composée d'un circuit de tuyaux, posés sur des parpaings, dans lequel circule de l'eau qui est naturellement réchauffée par le rayonnement solaire, avant de retourner dans la piscine. Ce dispositif novateur permet de maintenir les bassins à bonne température, sans utiliser de combustible.
Cet investissement communautaire, d'un montant de 76 637 € TTC, a été subventionné par l'État à hauteur de 15 000 € TTC.
« Dès cet été, nous avons pu diviser par deux notre consommation de gaz, réalisant ainsi une économie de 5 400 € TTC », constate Yves Le Bouffant.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Des actions concrètes

Dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques (GEMA), compétence déléguée par la communauté de communes au syndicat mixte FLAMM, plusieurs actions ont été réalisées en 2024.

Restauration du cours naturel du Casseau et de ses affluents (le Gué des Pierres, Bévas et la Pivinière), situés à Mansigné. Ces interventions ont permis de redynamiser la morphologie naturelle de ces cours d'eau, favorisant une meilleure qualité écologique.

Pour 2025, il est prévu de restaurer la Vésotière à Savigné-sous-le-Lude, ainsi que la partie du Casseau qui traverse les communes d'Yvré-le-Pôlin et Requeil.

Nouvelle gendarmerie au Lude

INTERVIEW

Olivier Lafond, Commandant de la communauté de brigades du Lude

La nouvelle gendarmerie située au Lude, dont la construction a été financée par la communauté de communes (cdc) sous l'autorité de l'État, est opérationnelle depuis le 1er janvier 2024. Le Capitaine Olivier Lafond, Commandant de la communauté de brigades du Lude, dresse un premier bilan du fonctionnement de cet équipement et de l'évolution du service pour la population.

Vivre en Sud Sarthe

Comment est organisée la nouvelle gendarmerie et comment fonctionne votre communauté de brigades ?

Capitaine Lafond

La nouvelle gendarmerie accueille vingt gendarmes sur un site qui comprend nos bureaux administratifs et une zone judiciaire autonome où nous effectuons nos enquêtes. Le site compte également dix-sept logements pour les gendarmes et deux appartements réservés aux gendarmes adjoints.

La communauté de brigades regroupe les brigades des gendarmeries du Lude et de Pontvallain. Son effectif global est de 27 gendarmes. Elle couvre l'ensemble du territoire de la communauté de communes Sud Sarthe, ainsi que plusieurs communes périphériques.

Le regroupement des gendarmeries du Lude, de Mayet et d'Aubigné-Racan sur ce nouveau site ludois a entraîné la suppression d'un poste de sous-officier au profit du centre opérationnel de la gendarmerie du Mans.

En quoi ce regroupement a-t-il modifié le fonctionnement de la communauté de brigades ?

Avec ce regroupement, nous sommes plus réactifs et plus efficaces. En effet, il est désormais plus facile de constituer des équipes d'intervention et de les répartir à travers les différents secteurs sous notre autorité. En permanence, nous avons plusieurs patrouilles déployées sur le territoire et en capacité d'intervenir rapidement.

De plus, nous bénéficions de locaux plus fonctionnels, mieux sécurisés, et dotés d'équipements technologiques très récents, par exemple pour la vidéosurveillance. Nous travaillons ainsi dans de meilleures conditions.

Cette gendarmerie, qui offre un cadre de vie agréable au bord du Loir, est plus attractive pour les militaires. Les familles s'y sentent bien. Pour un jeune militaire affecté dans une telle unité, c'est une chance. Un gendarme qui est bien logé avec sa famille, sera plus heureux dans son travail. La question du logement est primordiale.

Comment travaillez-vous avec les collectivités et les élus ?

Nos liens avec les élus sont fréquents et très constructifs. Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, nous avons mis en place un partenariat avec les communes de Mayet et du Lude pour renforcer notre collaboration avec les polices municipales et mener ensemble des actions complémentaires.

Nous sensibilisons aussi les élus au déploiement de la vidéo-protection, qui est aujourd'hui un outil indispensable au maintien de la sécurité dans les bourgs et axes stratégiques. Nous continuons également à développer le dispositif Participation Citoyenne.

Comment agissez-vous auprès de la population ?

Notre volonté est d'aller au contact de la population pour dialoguer et sensibiliser les habitants aux problématiques qui sont au cœur de notre action quotidienne, comme les violences intra-familiales, les cambriolages et les vols aux préjudices de personnes âgées. Nous allons aussi à la rencontre des collégiens pour rappeler les consignes de prudence à respecter à vélo ou à pied.

LE POINT DE VUE DE

Nicolas Mourier, maire d'Aubigné-Racan et vice-président de la communauté de communes

« Malgré l'inquiétude qu'a pu susciter auprès des élus et des habitants la fermeture de la gendarmerie d'Aubigné-Racan, et le regret de perdre un service public dans le bourg, nous constatons que nous bénéficions d'une qualité de service équivalente. Notre relation avec les gendarmes reste excellente et leur présence sur le terrain demeure très soutenue et équivalente à ce qu'elle était avant le regroupement. »

Pierre Ouvrard, maire de Mayet et vice-président de la communauté de communes

« Bien que nous ayons perdu un peu en proximité de service, les gendarmes restent très présents sur Mayet. Nous sommes conscients que la précédente organisation, qui datait de 2003, générait une trop grande dispersion des effectifs et n'était plus vraiment adaptée.

Aujourd'hui, notre réflexion se porte sur l'avenir du bâtiment qui était occupé par la gendarmerie en centre-ville. Nous voulons en profiter pour travailler sur le réaménagement du bourg en espérant bénéficier d'aides, par exemple dans le cadre de Petites Villes de Demain. »

LA NOUVELLE GENDARMERIE EN CHIFFRES

20 gendarmes au Lude

27 gendarmes sur l'ensemble de la communauté de brigades (20 au Lude et 7 à Pontvallain)

5 véhicules (dont 2 à Pontvallain)

17 logements (F2 à F5) et 2 appartements

Pour joindre la gendarmerie 24h/24 : faites le 17 !

Deux Petites Cités de Caractère en Sud Sarthe

La Commune Nouvelle du Lude vient d'être homologuée "Petite Cité de Caractère®". Elle rejoint ainsi Luché-Pringé, membre de ce réseau depuis plusieurs années.

« Les Petites Cités de Caractère® est une marque qui met en lumière la commune, renforce son attractivité touristique et donne accès à des aides spécifiques. En contrepartie, les membres de ce réseau s'engagent à entretenir et valoriser leur patrimoine, public et privé, avec la plus grande exigence », résume Marc Lesschaeve, vice-président en charge du tourisme et maire de Luché-Pringé. Celui-ci précise que, pour être homologuée, la cité doit posséder dans son périmètre un site patrimonial remarquable classé au titre des monuments historiques. *« L'appartenance à ce réseau, qui rassemble 230 communes à travers la France, offre l'opportunité d'échanger des expériences et de développer des synergies communes… »* Rejoindre Les Petites Cités de Caractère®, c'est permettre de faire découvrir un village ou une ville au patrimoine préservé, notamment à travers une programmation d'événements et d'animations originales et gratuites, comme "Les Dimanches de Caractère", qui attirent jusqu'à 300 visiteurs à Luché-Pringé, ou encore "Cités en Lumière", qui offre l'occasion d'admirer le village illuminé.
« Récemment, la marque a développé des plans cavaliers, des cartes manuscrites en relief représentant les communes. Souvent, les écoles participent à cette initiative très fédératrice », poursuit Marc Lesschaeve, ajoutant que les habitants sont très attachés à la marque et en sont les meilleurs ambassadeurs.
Enfin, l'appartenance au réseau des Petites Cités de Caractère® permet aux communes et à leurs habitants d'obtenir des subventions (voir ci-contre).

LE CHIFFRE 11

La Commune Nouvelle du Lude est la 11e commune sarthoise à intégrer le réseau des Petites Cités de Caractère®.

LES AIDES

POUR LES HABITANTS DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Vous êtes propriétaires d'immeubles d'intérêt architectural et patrimonial à Luché-Pringé ou au Lude ? Vous pouvez bénéficier du dispositif en faveur des centres anciens protégés des Petites Cités de Caractère®.

~ **Conseils gratuits prodigués** par les architectes conseils des Petites Cités de Caractère® au sujet de la rénovation des façades pour préserver la qualité architecturale des habitations.
Un rendez-vous pour appréhender le projet technique, un accompagnement dans les démarches administratives et les demandes de subventions.

~ **Aides régionales pour la restauration extérieure du bâtiment**

~ **Aides départementales** selon l'intérêt patrimonial des travaux

~ **Aides communales**

~ **Avantages octroyés par la Fondation du patrimoine** qui permet de bénéficier :
- d'abattements fiscaux allant jusqu'à une déduction de 50 % du montant des travaux,
- d'une mobilisation de mécènes privés …

Saison touristique : Fréquentation en hausse à la base de loisirs à Mansigné

Malgré une météo défavorable à la réservation des hébergements en début et fin de saison, le territoire de la communauté de communes a démontré qu'il est une destination touristique attractive, dotée d'équipements de qualité qui répondent à la demande du public : campings, aires Camping-car Park, gites, chambres d'hôtes, domaines hôteliers…
Ainsi, à Mansigné, les hébergements de plein air enregistrent même, sur l'ensemble de la saison, une hausse de plus de 20% du nombre de nuitées.
« Les investissements réalisés par la communauté de communes depuis le début du mandat (hébergements en bois et en toile au camping, bains finlandais au village, parcours de swin-golf…), ainsi que le travail important de promotion mené par nos équipes, ont démontré leur capacité à attirer, chaque année, une nouvelle clientèle », souligne Marc Lesschaeve

Pour les prochaines saisons, les élus souhaitent poursuivre le développement des aménagements dédiés aux cyclistes, de plus en plus nombreux à parcourir le territoire pendant leurs congés. *« J'aimerais aussi que nous renforcions la promotion de notre riche patrimoine immatériel et traditionnel (boule de fort, fanfares et harmonies…) qui suscite une curiosité grandissante et met en valeur notre identité »*, ajoute Marc Lesschaeve.

MOBILITÉ

Un plan de mobilité en préparation

Les élus de la communauté de communes ont choisi de s'engager dans l'élaboration d'un plan de mobilité.

« Celui-ci va nous permettre de repenser notre rapport aux mobilités dans une démarche de développement durable, résume Catherine Donné, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire. *Nous avons notamment la volonté de favoriser les mobilités actives (marche à pied, vélo…), d'encourager les mobilités solidaires et partagées (covoiturage, autopartage…). »*

Dans un premier temps, la collectivité va établir un diagnostic, afin de cerner les enjeux et définir un plan d'actions. Les élus seront accompagnés par un cabinet spécialisé qui vient d'être sélectionné. *« Afin de répondre au mieux aux besoins et attentes de chacun, nous souhaitons associer le plus grand nombre de citoyens à cette réflexion. C'est pourquoi nous organiserons des réunions publiques et distribuerons un questionnaire »*, ajoute Catherine Donné, rappelant que, depuis la Loi d'Orientation des Mobilités, les communautés de communes sont compétentes pour développer les mobilités à l'échelle de leur territoire.

PLUi
Une modification pour accompagner le développement local

Opérationnel depuis 2020, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a récemment été modifié pour mieux répondre aux besoins des collectivités et des entreprises locales.
« Nous avons apporté des adaptations pour accompagner la réalisation de projets locaux d'aménagement. Certains ajustements et mises aux normes ont également été effectués suite aux enseignements tirés de la mise en œuvre du PLUi, explique Catherine Donné. *Nous voulons nous adapter pour soutenir le développement économique local tout en préservant notre qualité de vie et notre environnement. »*

Un Pacte Stratégique Régional en perspective

Les élus du bloc communal travaillent à l'élaboration d'un contrat de partenariat qui doit être signé avec le Conseil régional des Pays de la Loire. Ce Pacte Stratégique Régional, qui est établi pour 7 ans, permet d'encadrer le soutien que la Région apporte à la communauté de communes et aux communes dans leurs projets d'investissements : mise en place d'un guichet unique de l'habitat, rénovation et extension d'écoles, construction d'une bibliothèque…

Dès à présent, la Région et la collectivité ont défini les principaux enjeux de développement local qui seront au centre de ce contrat : la rénovation énergétique, le développement économique, culturel, sportif, patrimonial, le déploiement des nouvelles formes de mobilité… *« Le développement durable sera le fil rouge de ce pacte »*, précise Catherine Donné, ajoutant que le Conseil régional a déjà accordé une subvention de 1,56 million d'euros à la collectivité pour la période 2025 - 2026. Les projets communautaires devraient aussi bénéficier du Fonds Vert mis en place par l'État pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

POUR VALORISER VOTRE HABITAT ET AMÉLIORER VOTRE CONFORT DE VIE !

En octobre 2023, la communauté de communes s'est engagée pour 5 ans dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Celle-ci vise à encourager les propriétaires, occupants et bailleurs, à rénover leur habitat, en les accompagnant dans cette démarche et en les aidant à bénéficier de financements publics. Cette OPAH est complétée par une OPAH-RU (Renouvellement Urbain), qui s'adresse aux habitants du cœur de ville de la Commune Nouvelle du Lude, leur permettant d'obtenir des aides supplémentaires, notamment pour réhabiliter des biens immobiliers particulièrement dégradés. Un an après le démarrage du programme, de nombreux foyers ont entamé des démarches, et plusieurs projets ont déjà abouti.

Une question à Catherine Donné, vice-présidente en charge de l'habitat et de l'aménagement du territoire

Quels sont les objectifs poursuivis par les élus en lançant cette OPAH et cette OPAH-RU ?

- Renforcer l'attractivité de nos bourgs et de notre territoire en développant une offre de qualité qui répond aux attentes des ménages ;
- Contribuer à la protection de l'environnement en luttant contre la précarité énergétique ;
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- Dynamiser l'économie locale en encourageant le lancement de travaux majoritairement réalisés par des entreprises locales.

UN PREMIER BILAN ENCOURAGEANT

Chaque année, un bilan de l'opération est présenté par Citémétrie et l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) à un comité de pilotage composé d'élus du bloc communal. C'est l'occasion de mettre en évidence les points positifs et négatifs pour renforcer l'efficacité de l'opération. Ce premier bilan a confirmé la pertinence de l'opération.

« Notre priorité est de déclencher des travaux. L'opérateur n'est pas missionné pour donner uniquement des conseils », rappelle Catherine Donné. De même, les opérations de rénovation énergétique doivent prioritairement concerner des logements dont le diagnostic de performance énergétique est étiqueté entre D et G.

EN CHIFFRES

UN AN D'OPAH ET D'OPAH-RU

213 propriétaires renseignés

90 visites de logements, dont **40%** ont donné lieu à un dépôt de dossier (propriétaires bailleurs et occupants)

33 propriétaires accompagnés dans la définition de leur projet et la recherche de financements

26 dossiers déposés par des propriétaires occupants (**7** pour la rénovation énergétique et **19** pour l'amélioration de l'autonomie des occupants)

2 dossiers déposés dans le cadre de l'OPAH-RU et **6** visites réalisées

8 rénovations achevées et **25** rénovations en cours

845 655 € HT de travaux engagés sur le territoire

Près de **615 000 €** de subventions demandées

29 permanences effectuées par Citémétrie et

67 contacts réalisés dans ce cadre

100 % des communes Dans chaque commune de la communauté de communes, un foyer, au moins, a pris contact avec Citémétrie.

55 % gain moyen d'énergie par chantier de rénovation énergétique déjà réalisé

1 QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'OPAH ?

Les propriétaires bailleurs et occupants dont le bien immobilier est situé sur le territoire du Sud Sarthe.

2 QUELS TRAVAUX PEUVENT ÊTRE SOUTENUS PAR L'OPAH ?

- **La rénovation énergétique du logement** (les travaux doivent permettre de gagner, au moins, deux niveaux de performance énergétique, par exemple de F à D, ou de E à C) ;
- **L'adaptation du logement** pour garantir l'autonomie des personnes vieillissantes ou en situation de handicap ;
- **La réhabilitation globale d'un logement très dégradé,** insalubre ou indigne, pour le rendre de nouveau habitable.

3 QUI FINANCE L'OPAH ?

Les financeurs de l'OPAH sont l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) avec des fonds de l'État, le Conseil départemental de la Sarthe et la communauté de communes.

4 QUEL EST LE MONTANT DES AIDES ?

Selon les ressources, les aides globales peuvent couvrir de 50 à 80% du montant des travaux éligibles.

5 QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DE L'OPAH-RU ?

L'OPAH-RU concerne uniquement les biens immobiliers situés dans un périmètre défini au cœur du Lude, où l'habitat a été identifié comme plus dégradé lors de l'étude pré-opérationnelle. Les propriétaires concernés peuvent bénéficier d'une prime supplémentaire de 2 000 €, attribuée par la Commune Nouvelle du Lude.

6 QUELLES DÉMARCHES SUIVRE ?

L'OPAH et l'OPAH-RU sont gérées par l'opérateur Citémétrie, interlocuteur unique choisi par la communauté de communes. Celui-ci a pour mission d'apporter des conseils, d'accompagner les propriétaires dans la réalisation des travaux, de réaliser des diagnostics, d'estimer les coûts, d'aider au montage et au suivi des dossiers de demande d'aides financières.

Citémétrie assure des permanences :

- le 1er vendredi du mois à la mairie de Mayet ;
- le 2ème mercredi du mois à la Maison des projets du Lude ;
- le 3ème mardi du mois à la mairie de Mansigné

Contact
Tel : 02 19 13 90 08
habitat.ccss@citemetrie.fr

Histologe , une plateforme au service du mal-logement

Vous constatez qu'un logement est dégradé, indigne ou insalubre ?
Signalez-le en vous rendant sur la plateforme dédiée **histologe.beta.gouv.fr** ou en envoyant un mail à l'adresse **contact@histologe.fr** mise en place par l'État. Grâce à ce guichet unique, chaque situation est centralisée, examinée et notifiée auprès des services compétents. Histologe simplifie la procédure et facilite la coordination entre tous les acteurs publics pour trouver des solutions adaptées.

De nouveaux bâtiments à vocation économique à La Belle Croix

Trois nouveaux bâtiments économiques, prêts à l'emploi, viennent d'être construits par la communauté de communes, dans la zone de La Belle Croix, à Requeil.

L'un des trois est déjà réservé par l'entreprise Agro Force 3, spécialisée dans le commerce en gros de produits agricoles. Déjà installée à La Belle Croix dans un local de 200 m², Agro Force 3 disposera désormais de 500 m² pour poursuivre son développement en Sud Sarthe.

!

Bâtiments à louer à La Belle Croix 2
Deux bâtiments de 300 et 250 m² sont disponibles à la location. Chacun comprend un accueil, un atelier et des bureaux. Ces locaux, situés à proximité de l'axe Le Mans / Le Lude, offrent une bonne visibilité, sont fonctionnels et durables. Isolés selon les technologies les plus récentes, ils sont également équipés de panneaux photovoltaïques.

!

Parcelles à vendre
3 hectares de terrain, viabilisé par la communauté de communes dans le cadre de cette même opération, sont à vendre. Les parcelles, divisibles selon les besoins, sont proposées à un prix attractif de 5 € le m².

« Ce nouvel investissement complète l'aménagement de La Belle Croix 2. Il nous permet de répondre immédiatement aux besoins des porteurs de projets, en bâti comme en foncier », souligne François Boussard, président de la communauté de communes, précisant qu'un pylône, intégrant les relais des principaux opérateurs de téléphonie, a été implanté sur le site pour améliorer la qualité des liaisons.

Si vous êtes intéressés par la location des deux bâtiments ou l'achat de terrains, adressez-vous au pôle économique de la communauté de communes : Nicolas Massin • economie@comcomsudsarthe.fr

Nicolas Massin et Julie Oyono : Un nouveau binôme pour le pôle développement économique et emploi

Depuis cet été, le pôle développement économique et emploi de la communauté de communes est coordonné par Nicolas Massin. *« Ce poste correspond à tout ce que j'ai toujours aimé faire : conseiller, accompagner et créer du lien avec les acteurs locaux, élus, entrepreneurs, artisans, commerçants. Je suis notamment chargé de gérer et de promouvoir l'offre communautaire de bâti et de foncier, d'accueillir et de soutenir les porteurs de projets, de dynamiser les partenariats, en particulier avec les clubs d'entreprises, les associations commerciales et artisanales… J'ai aussi la volonté d'associer pleinement les élus municipaux à nos actions afin que nous puissions gagner en réactivité. »*

Nicolas Massin peut s'appuyer sur Julie Oyono, qui occupe la fonction d'animatrice digitale, économique et de l'emploi. À ce titre, elle anime le tiers-lieu numérique, au sein de Coworking@LeLude, et travaille avec les chefs d'entreprise pour favoriser le recrutement. *« Avec Nicolas, nous sommes complémentaires, tout en partageant une même volonté de fédérer. »*

De g à d : Sylvain Chopineaux, Catherine Donné, Barbara Berson, François Boussard, Julie Oyono, Nicolas Massin.

HOM'ECO : UN NOUVEAU BÂTIMENT ÉCONOMIQUE À LOIRÉCOPARK

L'ancienne maison militaire située à l'entrée de Loirécopark, sur la commune de Vaas, est en rénovation. Les élus communautaires ont décidé de réhabiliter ce bâtiment pour le transformer en pépinière d'entreprises et en hébergements dédiés aux stagiaires et apprentis.

« Cet immeuble, que nous avons nommé Hom'Eco, comprendra huit bureaux à louer, deux salles de réunions et de formations, un open space et quatre studios. Nous aménageons également une pièce pour les archives communautaires, détaille François Boussard, président de la communauté de communes. *Ce nouveau site économique nous permettra, d'une part, d'accompagner l'implantation et le développement d'entreprises sur le territoire, d'autre part d'aider les entrepreneurs locaux à accueillir des stagiaires et des alternants en offrant, à ces derniers, la possibilité de se loger plus facilement. »*

Déjà, les trois entreprises installées dans le bâtiment communautaire de Loirécopark ont confirmé leur volonté d'emménager à Hom'Eco. *« Ces déménagements libèrent des bureaux, où nous allons pouvoir regrouper l'ensemble des services généraux, administratifs, économiques et environnementaux de la communauté de communes, jusqu'alors répartis entre Loirécopark et Aubigné-Racan. Cette réorganisation va renforcer la fluidité des échanges entre nos équipes, tout en leur offrant un meilleur confort de travail »*, ajoute François Boussard.

HOM'ECO C'EST

450 m²
de superficie sur 4 niveaux
5 bureaux à louer

Un soutien communautaire
aux installations de commerces et d'entreprises

En partenariat, la communauté de communes et le réseau Initiative Sarthe soutiennent l'installation de commerçants, artisans et entrepreneurs, par l'octroi de prêts d'honneur. Chaque année, Initiative Sarthe accorde, environ 130 prêts d'honneur sur l'ensemble du département, dont 6 à 10 sur le territoire du Sud Sarthe.

« Je commence par rencontrer chaque candidat, pour échanger afin d'étudier la faisabilité financière et technique de son projet. Puis, lorsque le dossier est finalisé, celui-ci est invité à le défendre face à un comité local d'agrément composé de professionnels du territoire : banquiers, notaires, comptables, juristes et trois chefs d'entreprises, explique Lucie Binet, chargée de mission Initiative Sarthe pour le périmètre Sud Sarthe. *À la suite de cet entretien, le comité décide, en toute indépendance, d'accorder, ou pas, ce prêt à taux zéro, dont le montant varie selon les besoins du demandeur. »*
« Cette aide est un gage de crédibilité, qui valide la faisabilité financière du projet, que nous avons étudié avec minutie. Elle rassure les banques et les encourage à prêter à leur tour. Celles-ci apprécient également que le lauréat soit parrainé par un professionnel qui apporte son expérience dans le cadre d'échanges réguliers, poursuit Lucie Binet, qui accompagne les porteurs de projets tout au long de la démarche. *Ce dispositif permet également au nouvel entrepreneur, artisan ou commerçant de nouer des liens avec un large réseau d'acteurs économiques locaux. »*

La communauté de communes Sud Sarthe participe à ce dispositif en co-finançant les prêts à taux zéro, afin d'augmenter l'attractivité du territoire et faciliter l'installation des nouveaux entrepreneurs. De plus, le développeur économique de la cdc, Nicolas Massin, assiste régulièrement aux rencontres avec les porteurs de projets, au côté de Lucie Binet, et assure un suivi de proximité du dossier.

À AUBIGNÉ-RACAN, LE BOUCHER A BÉNÉFICIÉ DU PRÊT D'HONNEUR

Théo et Julie Verneau ont récemment obtenu un prêt d'honneur pour racheter le fonds de commerce de la boucherie-charcuterie d'Aubigné-Racan.

« Ce crédit a facilité l'obtention de notre prêt bancaire. Nous allons le dédier à l'achat de nouveaux frigos ; un investissement essentiel que nous n'aurions pas pu réaliser autrement », explique Théo Verneau. En parallèle, les commerçants ont reçu le soutien de la mairie d'Aubigné-Racan qui a accepté d'acheter les murs du commerce.

Un mois après leur installation, Théo et Julie, qui travaillaient et vivaient déjà sur le territoire, sont très satisfaits de leur achat. *« Nous avons élargi notre zone de chalandise, tout en fidélisant les clients de la commune »,* affirme Julie Verneau, constatant que les nouveaux services proposés, dont le portage de repas à domicile, séduisent les habitants. *« Nous assurons aussi une activité de traiteur et de plats quotidiens, que nous allons compléter en proposant du snacking »,* souligne Julie, qui reconnait avoir noué un lien chaleureux avec la clientèle, notamment les personnes âgées.

LE CHIFFRE

56 000 € **Le montant global alloué en prêts d'honneur par la communauté de communes, dans le cadre de son partenariat avec Initiative Sarthe**

FOCUS SUR

Coworking@LeLude

Créé en 2015 dans l'ancienne gare du Lude, Coworking@LeLude accueille, 24h/24, les acteurs économiques souhaitant travailler dans un lieu d'échange, de partage et d'animation, doté d'un accès aux réseaux les plus performants. Cet espace est un outil au service du développement économique local, animé par Julie Oyono. Elle est présente sur place pour accompagner les usagers, créer des interactions et favoriser les synergies, avec la volonté de renforcer le tissu économique local.

Aujourd'hui, Coworking@LeLude, c'est :

- **1** open space
- **5** bureaux privatifs
- **1** salle de réunion
- **1** salle de visioconférence
- **1** espace de détente

16 coworkers actifs, dont **14** inscrits depuis janvier 2024 ;

17 ateliers et animations par an (jobs dating, forums de création d'entreprise, afterworks et petits-déjeuners thématiques, événements autour du numérique, de l'emploi, de la performance...) ;

des partenariats avec les principaux acteurs économiques et institutionnels du département.

En pratique
Pour contacter le réseau Initiative Sarthe : contact@initiative-sarthe.fr

Pour contacter Nicolas Massin, développeur économique de la communauté de communes : economie@comcomsudsarthe.fr

SANTÉ

Trois nouveaux médecins généralistes dans les maisons médicales intercommunales à Mayet et Yvré-le-Pôlin

Récemment, trois médecins généralistes se sont installés sur le territoire : Alicia Diaz et Felipe Fuentes au sein de la maison médicale à Mayet et Gérald Vieillepeau, qui rejoint son frère Jean-Paul à la maison médicale intercommunale à Yvré-le-Pôlin.

Alicia Diaz et Felipe Fuentes exerçaient jusqu'alors en Espagne et, par intermittence, dans un hôpital français pour Felipe. *« Nous souhaitions vivre à la campagne, sans être loin de la ville. C'est pourquoi nous avons été séduits par la région »*, explique le couple, dont la fille est inscrite à l'école de Mayet. Les médecins précisent qu'Alicia est spécialisée en gériatrie.

Pour Gérald Vieillepeau, cette arrivée à Yvré-le-Pôlin est l'aboutissement d'une démarche lancée il y a une décennie durant laquelle il a notamment exercé en Espagne. *« Depuis toujours, je souhaite travailler et vivre en France d'où est originaire ma famille et où les conditions d'exercice sont d'un excellent niveau »*, explique le praticien né au Costa-Rica. *« C'est grâce à la ténacité de Christian Lelarge, le maire d'Yvré-le-Pôlin récemment décédé, que Gérald peut enfin s'installer »*, soulignent Catherine Donné, qui vient de succéder à M. Lelarge, et François Boussard, président de la communauté de communes.

Ce dernier ajoute que ces installations sont le fruit de la mobilisation des élus locaux, dont le député Eric Martineau, des professionnels de santé et du cabinet Phar'Action, mandaté pour assurer la venue de praticiens sur son territoire. *« Ensemble, nous avons créé une véritable dynamique attractive qui nous permet d'améliorer l'accès des habitants à l'offre de soins. Désormais, nous continuons à agir pour combler le déficit de médecins sur le territoire et préparer les prochains départs en retraite. »*
François Boussard précise que la communauté de communes et le Conseil départemental ont, chacun, investi 5 000 € pour du matériel destiné aux nouveaux médecins.
« Le contrat local de santé va nous permettre d'avancer dans cette voie », complète Pierre Ouvrard, maire de Mayet et vice-président en charge de la santé et de la cohésion sociale, ajoutant que d'autres contacts avec des professionnels de santé sont établis.

Contrat local de santé : les habitants acteurs de leur santé

Garantir l'accès aux soins et préserver la santé des habitants sont au cœur des priorités du projet de territoire défini par les élus communautaires. Depuis plus d'une décennie, ces derniers multiplient les initiatives pour attirer de nouveaux professionnels de santé dans leurs communes. Parallèlement, en s'appuyant sur le centre social l'EQUIP'AGES, la communauté de communes développe des actions de sensibilisation visant à améliorer le bien-être et les conditions de vie de toutes les générations.

« Nous avons l'ambition de déployer un véritable parcours de santé qui prenne en compte toutes les problématiques : le bien-vieillir, le bien-manger, la pratique du sport, le rapport des femmes à leur corps… Notre approche est globale et préventive », résume Pierre Ouvrard.
Dans cette perspective, la communauté de communes franchit une nouvelle étape en élaborant un contrat local de santé. Celui-ci donnera les moyens de mettre en place un plan d'actions auquel seront associés de nombreux acteurs locaux : institutionnels, médicaux, associatifs…
Avec l'appui du cabinet spécialisé Acsantis, qui apporte son expertise et un regard extérieur, les élus ont commencé par engager un diagnostic local partagé, afin de comprendre au mieux les besoins de la population. Cet été, un questionnaire a ainsi été distribué à tous les habitants. *« Avec plus de 900 réponses, nous disposons d'une vision claire des attentes »*, poursuit Pierre Ouvrard.

Forte mobilisation à la conférence intercommunale de santé

Dans la continuité de cette démarche, la communauté de communes a organisé, mardi 17 septembre à Mayet, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) - Délégation territoriale de la Sarthe, une première conférence intercommunale de santé. Celle-ci a rassemblé près d'une centaine de participants (professionnels de santé, élus et agents communautaires, responsables d'organismes socio-médicaux, représentants d'associations…), qui ont échangé autour de cinq thématiques : le parcours du bien-vieillir, la prévention et la promotion de la santé, la santé mentale, l'impact de l'environnement sur la santé, l'accès aux soins. *« Au cours de cette soirée, les participants ont échangé et partagé leurs expériences, tissé des liens pour impulser, ensemble, une dynamique et des synergies nouvelles,* affirme Pierre Ouvrard, précisant que, de l'avis même de l'ARS, l'affluence à cette conférence était exceptionnelle. *Déjà, des premières propositions d'actions ont été formulées. »*

La signature du contrat local de santé est prévue pour le mois de février avec effet rétroactif au 1er janvier 2025.

ITINÉRANCE ET PROXIMITÉ

Faciliter l'accès de tous les habitants **aux services**

L'EQUIP'AGES, le centre social de la communauté de communes, a pour objectif premier, conformément à la volonté des élus, d'aller à la rencontre des habitants.

« Nous organisons l'itinérance des services pour faciliter l'accès aux droits de tous les citoyens, affirme Pierre Ouvrard, vice-président en charge de la cohésion sociale. *Face à la dématérialisation et la complexité des procédures, notre devoir est de rester proches pour les accompagner. »*

L'équipe de ***France Services*** assure régulièrement des permanences à Aubigné-Racan, au Lude, à Luché-Pringé, à Mansigné, à Mayet, à Vaas et à Yvré-le-Pôlin.
Le service numérique se déplace dans huit communes pour assister les habitants dans leurs démarches.

Cirque actibus

Le soutien du ***Réseau de Lecture Publique*** aux 13 bibliothèques du territoire s'inscrit dans cette même démarche, tout comme l'itinérance de l'***Actibus*** en été (qui bénéficiera bientôt d'un nouveau véhicule) et les nombreuses rencontres ***"Faîtes en Famille"***. De même, sept communes accueillent les ***Jeux et Rencontres*** dédiés aux assistantes maternelles et à leurs enfants.

« Guichet unique de proximité, le centre social doit être un créateur de lien social pour toutes les générations. C'est pourquoi chacun doit pouvoir pousser la porte de nos locaux en sachant qu'une réponse lui sera apportée, soit par nos services, soit par nos partenaires institutionnels (UDAF, PMI, CAF, Médiation familiale, conciliateur de justice...), poursuit Pierre Ouvrard. *Dans cette dynamique, nous regrouperons tous les services de l'EQUIP'AGES dans un même bâtiment, en centre-ville du Lude. »*

PETITE ENFANCE

Un projet global pour la petite enfance

La communauté de communes va développer un service petite enfance intégrant les structures de multi-accueil et le Relais Petite Enfance. Ce service s'inscrira dans un projet pédagogique d'établissement définissant précisément les axes de travail, notamment en matière de prise en charge des enfants, de prévention, de sécurité, et d'alimentation. *« Dès à présent, l'équipe travaille sur ce dossier avec notre principal partenaire, la Caisse d'Allocations Familiales. Chaque agent est motivé et engagé pour offrir un service toujours plus qualitatif et exhaustif,* explique Béatrice Latouche. *Notre priorité est de répondre aux besoins des familles, comme nous le faisons au sein des accueils périscolaires en adaptant les horaires aux réalités quotidiennes des familles. »*

UNE COMMUNICATION RENFORCÉE

Pour toucher le public le plus large possible, L'EQUIP'AGES renforce sa communication.
Ainsi, les pages qui lui sont dédiées sur le site de la communauté de communes ont été actualisées pour faciliter le parcours numérique de l'usager.
Le "portail familles" va prochainement être modernisé avec l'intégration d'un logiciel plus performant. Pour accéder à cette version optimisée, les usagers devront mettre à jour leur dossier lors de leur première connexion.
Pour 2025, le centre social travaille à l'édition d'une plaquette présentant l'ensemble de ses services.

Une dynamique collaborative
au service de tout le territoire

Structure intergénérationnelle et polyvalente dédiée à tous les publics, l'EQUIP'AGES regroupe plusieurs services complémentaires (Famille, Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Santé & Social, Numérique, Réseau de Lecture Publique (RLP), École des Arts, animations sportives...), animés par une centaine d'agents.

Tout au long de l'année, ses équipes se rencontrent, échangent et développent des synergies, avec la volonté de proposer un projet cohérent et harmonieux au service de tous les habitants. Des ponts sont également créés avec des organismes sociaux, éducatifs et de santé, ainsi qu'avec les associations et les communes.
Sous l'impulsion de l'EQUIP'AGES, tous ces acteurs initient des animations et des événements pour dynamiser le territoire et répondre aux attentes des habitants.

Parmi ces animations et ces événements, citons

Le ***Mois de la Famille***, autour du thème de la santé, a été organisé pour la première fois en avril dernier. 35 rendez-vous, actions de sensibilisation et de prévention destinés à toutes les générations ont été proposés à cette occasion par les services de l'EQUIP'AGES.
Ce mois s'est ouvert par la ***Matinée de la Petite Enfance,*** qui a rassemblé à Pontvallain, les partenaires et les professionnels de la petite enfance. « L'objectif était de présenter aux parents les différents modes de garde, de leur permettre d'identifier les professionnels locaux et de leur apporter des premières réponses », résume Béatrice Latouche, vice-présidente en charge de la petite enfance. Cette expérience a connu un beau succès et sera reconduite le ***samedi 29 mars 2025 à Requeil.***

D'autres initiatives programmées pour les vacances de l'hiver 2025, dont le ***stage Baby-sitting***. Celui-ci s'adresse aux jeunes de plus de 16 ans qui souhaitent garder régulièrement des enfants. Au programme : des ateliers pour divertir les petits, maîtriser les gestes qui sauvent, connaître ses droits et devoirs... Cette initiative s'inscrit dans la continuité du ***Forum Job d'été & Apprentissage***, auquel sont associées les entreprises du territoire, et dont la prochaine édition est programmée ***samedi 29 mars 2025 à la salle des fêtes de Pontvallain.***

Festif & vous, l'EQUIP'AGES en fête, s'impose comme l'événement familial de la rentrée en Sud Sarthe. En 2024, à Château-l'Hermitage, Pontvallain et La Bruère-sur-le-Loir, le festival a rassemblé de nombreux jeunes et adultes autour de concerts, de jeux et d'animations, dans une ambiance toujours conviviale. La prochaine édition devrait avoir lieu les ***12, 13 et 14 septembre 2025*** et passer par la Commune Nouvelle du Lude, Mansigné et Coulongé. « Comme cette année à Pontvallain, nous souhaitons à nouveau organiser les animations du samedi à proximité d'un forum des associations afin de séduire encore plus de public », affirme Christelle Le Brun, directrice de l'EQUIP'AGES.

Accompagner la professionnalisation
des habitants

L'EQUIP'AGES s'est donné pour mission d'aider les habitants, plus particulièrement les jeunes, à s'inscrire dans un parcours professionnel. Cette démarche vise notamment à encourager les futurs adultes à demeurer sur le territoire.

Dans cette optique, la communauté de communes a recruté, dès 2023, des apprentis au sein des trois ***multi-accueils*** (au Lude, à Pontvallain et à Vaas).
Au sein des ***Accueils de Loisirs Sans Hébergement*** (ALSH), elle permet également, chaque année, à plusieurs jeunes d'obtenir leurs diplômes d'animateurs (BAFA, BAFD, etc.).

d'impliquer les jeunes dans la vie de leur collectivité. 77 jeunes y ont participé depuis octobre 2022.

TÉMOIGNAGE

25 jeunes ont été accueillis en stage BAFA entre septembre 2023 et août 2024 dont Emy et Noa. « *En travaillant dans les ALSH, nous avons appris à être plus à l'aise avec les enfants, à être plus autonomes et pédagogues, tout en étant toujours accompagnés. C'est aussi une belle expérience de travail en équipe.* » Camille, qui s'apprête à passer à son tour son BAFA et est devenue très amie avec Emy, apprécie pleinement cet apprentissage qu'elle trouve très formateur. « *On n'a jamais le temps de s'ennuyer et les petits sont très attachants.* »

Un troisième Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Une consultation réalisée auprès des familles du territoire a mis en évidence la nécessité d'ouvrir un troisième site d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) au mois d'août sur le secteur de Mayet. Du 19 au 30 août, 74 enfants ont ainsi été accueillis par sept animateurs, à l'école Saint-Exupéry à Mayet. La thématique des animaux, au programme, a rencontré un franc succès.

« La fréquentation des deux autres ALSH, à Yvré-le-Pôlin et au Lude, n'a pas été affectée par l'ouverture du site de Mayet. Nous avons répondu à une réelle attente », souligne Béatrice Latouche, vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse. L'expérience devrait être renouvelée à l'été 2025.

LES CHIFFRES

1 747
le nombre d'enfants et de jeunes accueillis entre septembre 2023 et août 2024 au sein des structures d'animations de l'EQUIP'AGES

1 438
par les structures dédiées à l'enfance (accueil périscolaire, ALSH, mercredis loisirs, camps)

et **309**
par les structures dédiées à la jeunesse (ALSH camps, espaces jeunes).

L'Espace Jeunes évolue à Mayet

Afin de répondre aux besoins des habitants, un nouveau local dédié à la jeunesse ouvrira ses portes au premier semestre 2025 à Mayet, au sein d'une maison acquise par la commune, à proximité de l'école Jules Ferry et du city-stade. Dans le cadre de ses compétences, la communauté de communes fournira les équipements nécessaires à l'animation du service.

ACTIONS CULTURELLES

Comme l'ensemble des services de l'EQUIP'AGES, l'École des Arts et le Réseau de Lecture Publique ont pour ambition de travailler au plus près des habitants, de créer du lien social et de favoriser la transmission des savoirs.

École des Arts : Pour une musique accessible à tous

« Notre objectif est de rendre la musique accessible à tous, des enfants aux seniors, affirme François Boussard, président de la communauté de communes. *Dans ce but, l'une de nos priorités est d'accompagner l'éveil artistique et culturel des plus jeunes. »*
Depuis 2024, l'École des Arts déploie des "ateliers d'éveil à la curiosité" au sein des établissements scolaires et structures sociales du territoire. Dans ses locaux de Mayet et de Mansigné, elle a également mis en place un parcours découverte qui encourage les enfants à développer leur créativité tout en s'amusant, puis à choisir l'instrument qui leur convient le mieux. *« Nous mettons plus particulièrement en valeur les instruments joués dans les harmonies, fanfares et orchestres amateurs,* précise François Boussard. *Dans cet esprit, nous privilégions l'apprentissage collectif. »*
En 2025, l'école prévoit de renforcer ses interventions dans les écoles primaires et les centres de loisirs de la communauté de communes. Elle envisage également d'ouvrir, si les familles confirment leur intérêt, un atelier d'éveil dans ses locaux du Lude.
« Ce travail de proximité nous permet de gagner en visibilité. Nous accueillons notamment de nombreux nouveaux inscrits dans les cours d'initiation musicale », constate Laurent Lair, le directeur de l'École des Arts, qui souhaite diversifier et enrichir l'offre déjà proposée.

Atelier afrobeat

Le Réseau de Lecture Publique, passerelle entre les générations

Le Réseau de Lecture Publique assure le lien entre les 13 bibliothèques du territoire, accompagnant les bénévoles dans l'animation et la gestion des structures, au service de tous les publics.
Dans ce cadre, la signature du Contrat-Territoire-Lecture, en 2023, a donné une nouvelle impulsion au réseau. Elle a, en particulier, favorisé l'organisation de conférences, la mise en place de formations pour les bénévoles, le déploiement d'animations et d'événements nationaux comme "Lire et faire lire" ou spécifiques au territoire, comme "L'Odyssée des histoires".
« L'équipe d'animation du Réseau de Lecture Publique a su créer des liens forts avec les bénévoles des bibliothèques, ainsi qu'avec plusieurs associations du Sud Sarthe, précise François Boussard. *Ensemble, ils donnent une véritable identité de territoire au réseau et réussissent à créer des passerelles entre les générations. Le livre devient un vecteur d'échanges, d'apprentissage, et d'éveil à la culture ! »*

Sud Sarthe
Communauté de Communes

SANTÉ EN SUD SARTHE

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ A PARTIR DE 2025